

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille --+-- Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Pour recevoir le Post'Hier au format numérique (PDF), je fais parvenir mes coordonnées à : retraites.cgtposte13@hotmail.fr

NOM..... Prénom..... @Mail

Ne crois pas qu'on va se résigner ou lâcher prise : ce serait reconnaître ceux qui nous saignent !

Et bien tant pis...



On ne t'a pas vu aux MANIFESTATIONS du 4 Juin

Ni le matin avec tes camarades postiers devant la Direction Régionale de la Poste, ni l'après-midi avec l'USR et l'ensemble des retraités des BdR à la Préfecture.



Avec toi, plus quelques uns des autres, nos rassemblements auraient eu plus de poids non ?

Mais c'est comme ça et l'on fera avec !!!

Heureusement que des copains se sont battus en 36... en 74... en 95... et...



Du Temps des Célébrations

10 ans déjà

Il y a 10 ans, le peuple français votait NON au Traité constitutionnel européen (TCE).

Il infligeait une défaite retentissante à tous les européistes : au patronat et aux puissances financières, aux partis politiques qui avaient mis tout leur poids pour le OUI, aux médias qui les relayaient, aux instituts de sondage qui prédisaient en janvier 2005 une victoire écrasante du OUI !

Mais voilà qu'au fil des semaines, le peuple s'invitait dans une campagne sans précédent : ça débattait, texte du TCE en main, dans les villes et dans les zones rurales, sur internet et sur les murs de France.

Fleurirent ainsi les rassemblements publics de centaines de milliers de citoyens, des affiches et des tracts, des chansons et des badges.

Le peuple de France ne parlait plus que de cela. Une véritable dynamique démocratique. Et le NON a pris son envol.

A celui des trahisons !

Un envol stoppé net par Sarkozy et tous les Ouitistes complices, PS et Verts compris (même si quelques pointures avaient rejoint le camp des Non) qui se sont tus devant cette antithèse de la démocratie !

Allez soyons pas trop dur avec la réalité car en fin de compte, cette Journée nationale de la FAPT du 4 juin 2015 fut un relatif mais encourageant succès tant à la Poste qu'aux Télécoms.

Rassemblement Poste 13 le matin devant la Direction régionale de La Poste : 20 postier(e)s et une dizaine d'autres perdus devant l'ancienne direction (ah les vieilles habitudes !)

Reçus par le directeur régional adjoint, nous avons fait part de nos revendications qui ont été reçues plutôt favorablement avec quelques réponses qui allaient dans le sens souhaité (ce qui ne veut pas dire que nous serons épuisés et que la mobilisation et la lutte s'arrêtent bien au contraire. Un encouragement quoi !)

Nous avons pu développer nos arguments sur :

Assistante sociale dédiée - Un siège au Cogas départemental - L'ouverture de toutes les activités et offres du Portail malin aux retraités - Le logement social avec Posthabitat Provence pour les retraités Les formations (notamment numériques) ont été évoquées, leurs mises en place sont prévues - etc...

Malheureusement, nous n'avons pas eu de réponse sur la participation de LP à la cotisation de la mutuelle et 100 Cartes-Pétition, reprenant cette exigence lui ont été remises.

Notre interlocuteur s'est engagé à nous faire parvenir par écrit les réponses du Directeur Régional et nous serons reçus par le directeur de la DNAS

Les présents ont ressentis positivement le fait d'être reçu et mis cela sur le compte de l'activité de la section des retraités

Avec, la « bonne nouvelle » : La Poste Colbert ne finira pas « en parking ou en supermarché » et reste dans le giron de LP avec une rénovation et l'installation de services administratif et deviendrait mais pas avant 2017 « La vitrine de La Poste à Marseille »

Et l'après midi, nous nous sommes retrouvés près de 200 (dont 15 postiers) pour accompagner la délégation inter pro de l'USR 13 reçue en Préfecture. Mais là, sous les lambris, les mêmes mots par les mêmes sous-fifres de service : « On nous écoute mais on ne nous entend pas ! »

Décidément, il faudra monter le ton et la mobilisation pour nous faire entendre. Alors ? On compte sur toi la prochaine fois ?



La Poste favorise une seule association de retraités, nous, on en fait profiter tout le monde !

Entrée en maison de retraite

Et puisqu'il y a un numéro de ligne téléphonique dédié aux postiers retraités pour l'accompagnement à leur entrée en maison de retraite (pour eux-mêmes, leurs conjoints ou leurs parents...), autant le savoir et le faire savoir !

Voici ce numéro : **01 78 16 14 10**

N'hésitez pas à le contacter pour vous faire aider dans les différentes démarches liées à cette étape importante dans la vie des seniors.



Virer la télé ? le Medef ? ou les deux ?

Jamais avare d'idées simplistes et conçues à l'emporte-pièce, le MEDEF prétend que la suppression de deux jours fériés permettrait d'augmenter le PIB de 1 point, rien que ça ! L'affirmation patronale ne supporte pas l'examen de l'INSEE, pour qui les ponts de mai coûtent 2 milliards, soit moins de 0,1 % des 2 060 milliards d'euros de richesses produits chaque année en France.



Stop l'intox !

ASTIQUES TES BOULES ...

4 juillet 2015

Concours de Pétanque FAPT 13 Boulodrome de Chateauneuf les Martigues

Concours en Triplette choisie par poule et consolante

INSCRIPTION

Tel : 04.91.11.60.95 - Mail : cgt.poste13@orange.fr

Jean-Paul : 06.83.18.55.88 ou Roger : 06.59.33.30.70



La gratuité du stationnement pour les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement

est en vigueur depuis le mardi 19 mai 2015 dans toutes les communes avec cependant quelques

Omars, cette gratuité concerne les places de stationnement ouvertes au public. Des durées maximales pourront toutefois être fixées et les parcs de stationnement disposant de bornes d'entrée et de sortie accessibles aux personnes handicapées depuis leur véhicule ne sont pas concernés.

Cette loi constitue une avancée pour la vie quotidienne des personnes handicapées, qui permettra « d'homogénéiser les pratiques des communes ». Jusqu'à présent, il appartenait à chacune de se positionner sur l'octroi de la gratuité, ce qui entraînait des incompréhensions, les personnes handicapées ignorant, en changeant de commune, si elles devaient payer ou non.

Cette gratuité ne doit pas cacher les retours en arrière concernant la mise en accessibilité des établissements recevant du public: «rien ne sert de se garer devant des bâtiments inaccessibles !».



QUAND LA FRANCE SE SUICIDA EN 1973 ...

« Si vous voyez un banquier sauter par la fenêtre, n'hésitez pas. Sautez derrière lui ; vous pouvez être sûr qu'il y a quelques profits à prendre. »

Voltaire



Depuis la loi Pompidou-Giscard du 3 janvier 1973, le Trésor public ne peut plus présenter ses propres effets à l'escompte de la banque de France. En clair, la Banque de France a interdiction de faire crédit à l'État, le condamnant à se financer par des emprunts, contre intérêts, auprès de banques privées, au lieu de continuer à emprunter sans intérêt auprès de la Banque de France...

Depuis l'application de cette loi, peu connue du grand public, l'État est obligé de passer par le système des banques privées pour financer son endettement. Une situation ubuesque en elle-même et qui s'est encore aggravée depuis la crise de 2008 où, en volant au secours des institutions financières, l'État est également devenu le fournisseur en premier ressort de ces mêmes institutions qui lui reprochent aujourd'hui son endettement et lui appliquent en conséquence des taux usuraire.

Comment en est-on arrivé là ?

En 1973, après de 30 années de création monétaire, l'économie française était remise à flot. Dans l'esprit de l'ancien président de la République, Georges Pompidou, et des hauts fonctionnaires qui l'entouraient à l'époque, la France était désormais reconstruite suite aux destructions de la deuxième guerre mondiale.

Il s'agissait avant tout d'instituer un garde-fou afin de préserver le pays de l'inflation et des dévaluations de la monnaie.

Mais le problème, c'est que ces bonnes intentions finirent par faire le jeu du monde de la finance qui a vite vu l'intérêt qu'il pouvait retirer d'un système par lequel l'État devait obligatoirement passer pour emprunter. Cette loi, dite aussi « loi Rothschild », du nom de la banque dont était issu l'ancien président de la République, a été ensuite étendue et confortée au niveau de l'Union européenne par les traités de Maastricht (article 104) et Lisbonne (article 123) que la France doit appliquer à la lettre !

Et aujourd'hui, on le voit en Grèce, en Irlande, au Portugal, en Espagne, en Italie, en France... ce ne sont plus les états qui gouvernent mais la « troïka » (Union européenne, Fond monétaire international et Banque cen-

trale européenne) qui resserre toujours davantage son emprise financière sur les pays, notamment du Sud de l'Europe.

Au final, comme on le sait, la loi de 1973 n'a pas empêché l'État de s'endetter et contrairement à ce qu'escomptaient ses initiateurs, l'endettement public s'est poursuivi et l'État est progressivement devenu l'otage d'un système financier privé.

Des chiffres qui donnent le tournis

Si les taux d'intérêt ont fortement diminué ces deux dernières années, s'établissant à moins de 1%, ils ont été très élevés par le passé.

Dans les années 2000, le taux d'intérêt à 10 ans était de 3,9%, dans les années 90 de 6,3%, dans les années 80, de 11,9% ! En 1978, la dette publique représentait 72,8 milliards d'euros et 21,2% du PIB. Fin 2013, 1 925,3 milliards d'euros, soit 93,5 % du PIB. Elle a dépassé officiellement les 2 000 milliards au deuxième trimestre 2014.

Un calcul précis révèle en outre que de 1980 à 2008, la dette a augmenté de 1088 milliards d'euros, les intérêts payés se montant à 1306 milliards d'euros ! Sans les intérêts encaissés par les financiers privés, la dette publique française se serait élevée, fin 2008 à 21,4 milliards d'euros au lieu de 1327,1 milliards d'euros !

Mais le plus dramatique, c'est que nos « éminents journalistes » continuent à pérorer sans fin sur les plateaux de télévisions, à la radio et dans les colonnes de la presse sur « l'insupportable fardeau de la dette », « la France en faillite », « les nécessaires sacrifices à faire », « la nécessité de ne pas vivre au-dessus de nos moyens » etc. trahissant de fait leur mission d'informer en occultant systématiquement le problème de la loi de 1973 au regard du niveau de l'endettement public...

C'est ainsi que s'imposent aujourd'hui dans l'opinion les apparentes évidences biaisées qui confortent l'inéluctabilité de l'austérité. Et malheureusement, les deux partis de gouvernement, PS et UMP ainsi que leurs alliés respectifs, ont renoncé à remettre en cause le système des banques privées pour financer l'endettement des états en France et en Europe.

Mais si, pour la CGT, le diagnostic est bien entendu essentiel, la question des alternatives l'est, tout autant.

Il s'agit, pour nous, de changer la donne, en faisant reculer la domination de la finance pour imposer un autre mode de développement fondé sur le développement humain durable, sur le plein-emploi solidaire, une meilleure répartition des richesses, et une préservation de l'environnement.

Suite page 4



QUAND LA FRANCE SE SUICIDA EN 1973 ... Suite et fin

• D'après Albert Ricchi.et SVPat

La CGT a des propositions pour concrétiser ces objectifs.

- la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle.
- une réforme en profondeur de la fiscalité, tant en France qu'à l'échelle européenne.
- une modification fondamentale du rôle de la banque centrale européenne, qui la mette au service de la croissance durable.
- une réforme du système financier avec, en France, la constitution d'un pôle financier public.

1336 : c'est la nouvelle marque des ex-Fralib et 1336 jours de conflit



TEA- TIME / SCOP-Ti

4 bonnes raisons de consommer cette marque et que celle ci !

Primo : La verveine a été utilisée en médecine populaire dans le traitement des rhumatismes et des blessures. La médecine ayurvédique (médecine traditionnelle originaire de l'Inde) se sert de certaines variétés de verveine comme contraceptif. De

nos jours, elle est indiquée dans le soulagement des crampes et des spasmes d'estomac ainsi que dans la réduction de troubles digestifs, du sommeil, du stress et de l'anxiété. OUF !

Secundo : RAPPEL 193636...36...36.... Front Populaire ! Sans quoi nul n'aurait connu les congés payés et les coups de soleil de votre enfance !

Tertio : Ginette n'est pas publiciste et ne vous demande que de soutenir la Scop Ti ! Un jour sûrement vos arrières petits enfants seront fiers de vous et viendront se recueillir sur votre tombe au Panthéon car grâce à vous des hommes et des femmes vivront du fruit de leur travail !!

Quatro : That's All Folks ! (en anglais dans le texte)

Par Ginette en mode Jacques Séguéla



Mutuelle Générale

Regroupement Malakof –Mederic, Banque Postale et MG : doit-on se préparer à un changement de nom, mais surtout de choix politique?

Et La Poste dans tout ça !

Il existait déjà une filiale commune entre la Banque postale et la MG : La Banque Postale Assurance Santé. Malakoff-Médéric rentre maintenant dans son capital. En supplément, La Poste et Malakoff-Médéric ont développé un fond de placement dont le siège est au Pays Bas !



Les garanties des mutualistes doivent être améliorées.
Pour cela les employeurs doivent participer financièrement à la cotisation des adhérents actifs ou retraités.

Ainsi à la FAPT, nous contestons ces regroupements d'organismes de complémentaire santé, qui se font plus dans l'objectif de « gagner des parts de marché » que dans celui de développer les droits et garanties des citoyens, en matière de santé.

Derrière ces regroupements, n'y a-t-il pas l'objectif, clairement affiché du MEDEF de remplacer la sécurité sociale, ou au moins une part de la couverture santé.

Certes la Mutuelle Générale connaît un vieillissement de ses adhérents lié à l'arrêt de recrutement de fonctionnaires à La Poste et France Télécom / Orange qui entraînera à terme une diminution du nombre de ses adhérents.

Pour autant les arguments principaux développés par les dirigeants de la Mutuelle Générale sont :

- *les obligations prudentielles imposées par Bruxelles qui nécessiteraient d'avoir de plus en plus de réserves financières qui remettent davantage en cause le caractère non lucratif des mutuelles.
- *les conséquences de l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2013 (ANI) qui prévoit des complémentaires santé obligatoires au rabais dans les entreprises, diminuant d'autant les adhésions individuelles des mutuelles

Pour la CGT, ces deux arguments dépendent de choix contestables

FA B R E G U O U L E S 2015

Cette année la traditionnelle fête de rentrée des Retraités des Bouches du Rhône se tient sous le signe de célébrations à foison !

En tout honneur, nous fêterons le 10^{ème} Anniversaire de cette Fête de Fabrégoules qui est devenue une institution et un moment attendu par toutes et tous.

Qui eût cru en une telle aventure ?

Ce sera ensuite l'occasion d'honorer une Grande Dame, la CGT, qui fête ces 120 ans

Mais aussi de rendre hommage aux 70 ans :

-de la Sécurité Sociale.

-de la Libération et de la Victoire sur le fascisme

-du Vote des Femmes.

-2015 c'est aussi l'Année internationale de la Lumière (UNESCO)

- et de quelques autres anniversaires de nos camarades syndiqués nés en septembre !

Dans l'**Avenue de l'histoire** vous pourrez découvrir l'exposition « **120 ans de la CGT** »

Et comme chaque année :

Spectacles - Débats - Stands associatifs – Librairie- Buvette

Restauration midi - Pétanque – Baletti

Vignettes-Souscription : 2 € les 2 jours – Bon Repas 12€

Bon de soutien donnant droit à l'entrée de la fête et au tirage de la souscription, nombreux lots.

Cela me permet de vous rappeler que cette fête a un coût, qu'il est possible de l'autofinancer à condition que l'objectif, que nous nous sommes fixé de DEUX vignettes par adhérent (pour notre Section, soit atteint !

Tu va donc recevoir tes deux vignettes, nous te demandons de nous retourner le plus rapidement possible les souches remplies (elles donnent droit à deux tirages local et départemental).



PS : Si tu ne désires pas participer à la souscription, nous te demandons de nous retourner quand même les vignettes complètes (pour notre comptabilité) dans leur enveloppe - réponse.



<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Mutuelle : G Arrighi à l'AG départementale du 26 Mai 2015



La signification de cette médaille annoncée et l'éloge qui vient d'être prononcé sont multiples.

Ma toute première réaction fut celle d'un homme "normal", sensible à la flatterie ordinaire.

Mais l'aspect émotionnel s'estompe vite lorsque la réflexion commence.

Ma seconde réaction fut d'y voir le déni de toute une vie, la récompense d'un service rendu compromettant. Et puis je me suis dit pourquoi pas donner une autre signification à cette manifestation et la dédier aux survivants des Mutuelles 45

En cette année du 70ème et dernier anniversaire de notre mutuelle, j'y vois, un mot qui est dans l'air avec les commentaires qui suivent : celui d'une imposture et pas seulement la mienne.

C'est le 70ème anniversaire de la Sécu, La création de cette institution monumentale qui a fondé et soudé à la fois les principes et valeurs humaines qui ont habité pendant longtemps notre Mutuelle. Celles qui se sont évanouies au cours des années.

Des années pendant lesquelles nos luttes se sont croisées entremêlées et trop souvent séparées pour profiter aux gameleurs, aux gestionnaires de cagnottes au détriment de l'humain, du social et de son universalité.

En tant que récipiendaire élu à vie, j'illustre la réalité de notre vie démocratique telle qu'elle a été broyé ces dernières années.

J'ai vécu l'effondrement de nos solidarités intergénérationnelles avec l'instauration des niveaux de cotisations liés aux options inégalitaires, aux dé plafonnements de l'âge, à la consommation médicale, s'ajoutant aux taxes libérales des gouvernements et j'en passe...

J'ai vu l'accommodement des stratégies uniques fondées sur l'ordo libéralisme (celui qui sépare l'économie fonctionnelle, soi disant réaliste du Politique anesthésié par les conflits d'intérêts, les fraudes et la corruption.

Je vis comme nous tous, la métamorphose de notre Mutuelle!

Lors de l'Assemblée Générale de la MG 13, notre camarade Georges Arrighi s'est vu attribuer la Médaille de Bronze de la Reconnaissance de l' Action Mutualiste. 11 ans qu'il est élu celui qui « emporté, par ses convictions peut devenir un missile incontrôlable » (dixit le Président de la MG13).

Il en a profité pour leur servir un petit discours « acidulé » »

Que nous prépare-t-on ?

Ces partenariats revendiqués sont-ils l'amorce du nouveau squelette social ?

Les Mutuelles 45, sont- elles condamnées à être en voie de disparitions, faute d'avoir su réagir ensemble et de s'unir ?

Ont-elles manqué la marche qui aurait écarté le spectre inhumain de la Marchandisation de la santé ?

Est ce trop tard ?

Et pour cela faudrait-il approuver les choix contraires au bon sens humain, qui sont imposés par la dictature du système néolibéral ?

Qui peut accepter de donner son aval ou même s'abstenir face à une nouvelle imposture ?

Personnellement (et je ne suis pas le seul) je ne me prêterai pas à ce choix mortifère pour la raison que ce serait la seule solution possible (Méthode Thatcher et compagnie...)

C'est ce que je continuerai à marteler au sein de la nouvelle "institution pseudo Mutuelliste (à naitre).

Ceci dit : je veux rendre hommage aux générations précédentes aux personnes, collègues et camarades qui ont créé développé et aujourd'hui encore défendent et œuvrent pour la défense du modèle social français (toute la protection sociale à l'image de notre sécu par répartition et ses mutuelles 45).....[...]



ORDRE DU JOUR

* Sur les bases du document d'orientation du 18^{ème} Congrès, quel syndicalisme de retraités, quelle activité syndicale avec les syndiqués et sur quelle démarche revendicative ?

* Bilan et perspectives après le 4 Juin.